

Envoyé en préfecture le 07/12/2020

Reçu en préfecture le 07/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 974-249740101-20201207-2020_122_CC_1-DE

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU **TERRITOIRE**
DE LA **CÔTE OUEST**


Cap sur le durable
www.tco.re

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'article 255 de la Loi « Grenelle II » met en avant l'importance pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants de faire état de leurs actions en matière de développement durable dans le cadre d'un rapport annuel. La loi prévoit que le « rapport sur le développement durable » soit présenté préalablement au débat d'orientations budgétaires de la collectivité.

Je suis heureux de porter à votre connaissance ce rapport 2020, qui démontre que l'agglomération du Territoire de la Côte Ouest devient un acteur majeur du développement durable. L'année 2020 marque une étape décisive de son engagement. La nouvelle équipe que j'ai l'honneur de présider, a souhaité faire de cette année le point de départ d'une nouvelle dynamique articulée autour de principes forts et complémentaires, qui participent tous à une véritable stratégie visant à faire du développement durable Le Pilier du projet du TCO.

Plus grand territoire de projets à La Réunion, le TCO avec son Ecocité, ses projets stratégiques comme le Contrat de Transition Ecologique, le protocole Territoire d'Industrie ou encore le programme Odyssea, porte en lui la responsabilité d'une vision partagée et durable de notre développement : une vision au rendez-vous des grands enjeux environnementaux, une vision au service du rayonnement de La Réunion et de l'épanouissement de nos habitants. Levier d'un développement équilibré entre les hauts et le littoral, notre projet d'Ecocité sera aussi plus largement une opportunité majeure pour le territoire de l'Ouest et pour toute La Réunion. Les hauts et mi-pentes seront ainsi préservés de l'étalement urbain, les activités agricoles qu'ils accueillent confortées pour favoriser le développement des circuits-courts mais aussi adapter la production locale à la croissance démographique.

Toutes les composantes du TCO sont concernées par cette dynamique, toutes ses actions sont et seront marquées par cette ambition de bâtir un territoire durable et je remercie l'ensemble des équipes du TCO que je sais être fortement mobilisées pour cela.

Cette vision qui nous anime et qui se concrétise au travers du Plan Pluriannuel d'Aménagement de l'Ecocité doit réussir à embarquer largement le territoire, ses habitants, élus, entreprises, ... tous acteurs et parties-prenantes de sa réussite. Cette transformation à l'œuvre doit ainsi être accompagnée et partagée, pour co-construire un projet de territoire d'une ambition sans précédent. C'est pour cela que j'ai souhaité que dès 2021, le TCO se lance dans une importante opération de concertation intitulée « Les Ateliers du Territoire ». Cette démarche participative nous permettra de bâtir un projet d'agglomération renouvelé et ambitieux qui répondra aux enjeux du développement durable et fera du TCO, une vitrine d'excellence en la matière.

Emmanuel Séraphin
Le président du TCO



SOMMAIRE

4 à 5

LES DÉFIS À RELEVER

Le développement durable à travers nos finalités politiques

6 à 17

PARTIE A

LA STRATÉGIE ET LES ACTIONS DU TCO EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

A1- Les actions du TCO qui répondent aux finalités de développement durable

A2- Les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation

18 à 23

PARTIE B

LE TCO EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE

B1- Bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes du TCO

B2- Modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes du TCO au regard de la démarche de développement durable

24

ANNEXE 1 : LES ENGAGEMENTS DU TCO

LES DÉFIS À RELEVÉR

Les principes directeurs du développement durable

*Commission Mondiale sur l'Environnement
et le Développement*

Les défis du développement durable à relever par le TCO

1 Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

- Réalisation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ;
- Prise en compte des impacts atmosphériques dans les choix d'aménagement et d'infrastructures ;
- Limitation de l'étalement urbain ;
- Priorité à des modes de transports moins émetteurs de gaz à effets de serre.

2 Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

- Gestion écologiquement rationnelle des déchets ;
- Gestion rationnelle des ressources naturelles ;
- Approche multifonctionnelle des territoires ruraux.

3 Épanouissement de tous les êtres humains

- Satisfaction des besoins essentiels pour tous (logement, eau potable, santé, ...) ;
- Lutte contre la pauvreté et l'exclusion ;
- Accès à des pratiques sportives/loisirs adaptés à la population ;
- Participation des habitants et usagers.

4 Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations

- Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous ;
- Améliorations des logements et du cadre de vie ;
- Rénovation urbaine et revitalisation rurale.

5 Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommations responsables

- Organisation territoriale, responsabilité environnementale et sociale, politique d'achats responsables ;
- Actions visant la modification des comportements de consommation ;
- Promotion de systèmes productifs locaux, écologie industrielle, économie solidaire ;
- Lutte contre les nuisances et les atteintes au paysage.

Les finalités politiques du TCO y répondant

- Développer les conditions d'une mobilité pour tous ;
- Etre au plus près des usagers pour améliorer durablement le territoire ;
- Renforcer l'attractivité du territoire.

- Etre au plus près des usagers pour améliorer durablement le territoire ;
- Renforcer l'attractivité du territoire.

- Participer à la création d'emplois durables par l'activité économique ;
- Développer les conditions d'une mobilité pour tous ;
- Favoriser la mixité sociale par le logement ;
- Contribuer à l'épanouissement et au rayonnement du territoire.

- Participer à la création d'emplois durables par l'activité économique ;
- Développer les conditions d'une mobilité pour tous ;
- Favoriser la mixité sociale par le logement.

- Participer à la création d'emplois durables par l'activité économique ;
- Etre au plus près des usagers pour améliorer durablement le territoire ;
- Disposer d'une administration performante.

LA STRATÉGIE ET LES ACTIONS DU TCO EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAIRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE LE MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TCO

La transition écologique et l'innovation sont au cœur de l'action publique du TCO, labellisé Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) et Territoire zéro déchet.

Le TCO est une collectivité particulièrement engagée dans plusieurs dispositifs innovants (dont le contrat de transition écologique et le programme Territoire d'industrie) qui participent à une démarche en rupture avec l'action publique traditionnelle et forment le socle d'une stratégie territoriale d'innovation.

La volonté du TCO est d'organiser un nouveau modèle de développement économique, social et territorial s'appuyant sur les orientations suivantes :

- Le développement de nouvelles formes de coopération entre les acteurs du territoire, afin de promouvoir un esprit de contribution et développer des filières ;
- L'organisation d'un dispositif de recherche et d'innovation et le développement d'une économie de la connaissance ;
- L'utilisation des nombreuses possibilités qu'offre le numérique pour répondre aux enjeux en matière de gestion durable du territoire ;
- La mise à disposition des opérations d'aménagement du territoire aux acteurs de la recherche publique/privée et des entreprises, comme terrains d'expérimentation, de démonstration et de développement ;
- La réalisation de projets « TOTEMS », projet démonstrateurs d'envergure pour valoriser les savoir-faire locaux et développer l'attractivité du territoire.

Pour répondre à ces enjeux, le TCO travaille à la création d'une « Plateforme d'Innovation Territoriale », qui sera le résultat d'une articulation des dispositifs à l'œuvre sur le territoire et de la fusion des dispositifs CTE & TI.

ENGAGER ET PILOTER DES DÉMARCHES STRUCTURANTES POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DURABLE DU TERRITOIRE

1 Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

2 Pr  servation de la biodiversit  , protection des milieux et des ressources

Les défis à relever

Actions ou projets

Progression

-Engagement de la fusion du Contrat de Transition Ecologique et du Contrat de Territoire d'Industrie afin de créer des filières de formation et d'emplois dans le développement durable

- Revue de projet

-COPIL CTEI le 6 novembre

-Accompagnement de 63 projets (29 actions, 21 projets inscrits, 11 candidats)

-Réalisation d'une étude pour la réalisation de la plateforme d'innovation territoriale

-Démarrage des réunions d'échange avec les référents thématiques dans le cadre de la co-construction du label Ville Durable et Innovante (VDI) avec EFFICACITY et co-constructions d'indicateurs de performance

-Lancement d'une AMO pour la réalisation du Référentiel Développement Durable Ecocité

-Signature du Contrat d'Objectifs Territoriale avec l'ADEME

-Lancement d'un accompagnement pour la réponse à un Appel à Manifestation d'Intérêt « Plan d'Innovation Outre-Mer » (AMI PIOM) pour la définition du Projet Campus de l'Innovation Tropicale et Insulaire (CITI)

-Ajustement de la Convention du Programme de Recherche et Développement

-Etude d'un schéma directeur numérique

- Lancement des ateliers du territoire

-Participation au salon NXse 2020

-Lancement de l'étude Bilan d'Emissions de Gaz à effet de serre (BEGES)

- Lancement de l'AMO PCAET et de l'élaboration d'une note stratégique énergétique Ecocité/TCO

-Réalisation du Programme Partenarial d'Aménagement (PPA)

-Lancement de la mission d'Ordonnancement Programmation Coordination Urbaine (OPCU) afin de déployer un dispositif global de pilotage et d'accompagnement

-Réalisation du plan de communication et de marketing

B - PERSPECTIVES 2021

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Participation citoyenne : Ateliers du Territoire et actualisation du projet d'agglomération.	- Actualisation du projet du TCO dans le cadre d'ateliers du territoire qui regrouperont les habitants de toute l'agglomération pour définir un projet de développement durable.
Aménagement de la ville durable : Programme d'aménagement de l'Écocité Insulaire et Tropicale en collaboration avec le GIP et ses membres.	- Elaboration d'une boîte à outils en lien avec le GIP Écocité, pour faciliter la performance des opérations de l'Écocité conformément au référentiel de développement durable du programme. Programme d'études porté par le TCO et destiné aux opérateurs de l'Écocité. - Elaboration d'études spécifiques sur la stratégie énergie de l'Écocité et la faisabilité de projets structurants de production et réseaux intelligents d'EnR. - Accompagnement de la Ville de Le Port dans le lancement des travaux de réalisation du 1er bâtiment du Pôle d'Aménagement et de Construction Durable dédié à la filière « Bâti-Tropical ».
Contrat de Transition Ecologique – CTE : Fusion avec le dispositif Territoire d'Industrie et réalisation d'un dispositif unique de Transition écologique et industrielle (CTEI) en lien avec les entreprises et acteurs associatifs.	- Mise en œuvre du Programme de Recherche et Développement pour initier des expérimentations / innovations avec l'Institut National de Recherche pour la transition énergétique des villes « EFFICACITY ». - Poursuite de la Co-construction du label « Ville Durable Innovante VDI » pour lequel le TCO s'engage aux côtés de 10 autres territoires Français pour décliner ce label sur les zones tropicales/insulaires. - Adaptation de la plateforme Communecter.org aux besoins en indicateurs de suivi et de performance des projets du CTE dans le cadre du Contrat d'objectifs Territorial ADEME. - Lancement d'un projet de monitoring urbain et environnemental du territoire par le numérique et d'une démarche Smart-City dans le cadre de la réalisation du schéma directeur numérique & infrastructure digitale. - Création d'une « Plateforme d'Innovation Territoriale » CTE et Territoire d'Industrie pour créer un environnement idéal pour la réalisation de projets portés par les acteurs de la transition écologique et industrielle.
Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et PCAET	- Réalisation et signature des contrats de quasi-régie dans le cadre de l'AMO PCAET avec la SPL Horizon Réunion - Lancement des marchés d'études pour la réalisation du PCAET - Lancement de la démarche Cit'ergie

ACTION II	RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE
Finalités de développement durable	1 Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
Engager une stratégie de transition écologique & industrielle	2 Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

A - BILAN 2020

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
Gestion rationnelle des ressources naturelles Approche multifonctionnelle des territoires ruraux	- Participation du TCO au comité de coordination des politiques publiques sur Mafate ; - Gestion par le TCO de la Plateforme TERH GAL OUEST dans le cadre du programme LEADER dédié au soutien des projets d'activités dans les Hauts ;	↗
	- Démarche de planification durable ; - Avis de la CLEO (Commission Locale de l'Eau de l'Ouest).	↗
	- Finalisation d'une stratégie de mise en œuvre des orientations d'aménagement et de développement des hauts de l'ouest finalisation du plan paysage	↗

B - PERSPECTIVES 2021

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Promouvoir une démarche de suivi de la performance territoriale	Mise à disposition des 31 indicateurs territoriaux de l'observatoire territorial du SCOT- Mise à disposition des indicateurs du PLH 3
Prise de compétence sur la gestion des milieux aquatiques par le TCO	- Analyse des milieux aquatiques concernés sur le TCO ainsi que leurs modalités de gestion.
Démarche de planification intégrée du territoire	Gagner en transversalité Projet de territoire renouvelé/SCOT modernisé/ PCAET/ Transition écologique Co-construire des scénarios d'évolution avec tous les acteurs du territoire Coordonner toutes les démarches de planification et les démarches de stratégies opérationnelles du territoire : Lancement d'un Plan d'Actions Foncier intercommunal pour le logement (principe de gestion économe du foncier)

ACTION III		PARTICIPER À LA CRÉATION DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
Finalités de développement durable	3	Epanouissement de tous les êtres humains
	4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre les générations
	5	Dynamiques de développement / Modes de production et de consommations responsables

A - BILAN 2020

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
Lutte contre la pauvreté et l'exclusion	Le TCO porte le dispositif PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) depuis 2009. Près de 1 300 personnes (demandeurs d'emploi très éloignés du marché de travail) sont accompagnées chaque année. Un accompagnement individualisé et renforcé, entraîne la réalisation d'étapes de parcours (formation, emploi, ...), qui visent à permettre aux bénéficiaires d'accéder à un emploi durable, à un diplôme ou à la création d'entreprise.	↗
Inclusion sociale et accès à l'emploi pour tous	Le PLIE inclue également des actions d'insertion : - En matière de commande publique, via la clause sociale d'insertion, pour le TCO, ses communes et d'autres maîtres d'ouvrage du territoire : 142 contrats de travail en 2019 - Par le biais de financement d'ateliers chantier d'insertion : 7 ACI en 2019. Le TCO participe financièrement à l'expérimentation Attitude Pro, la Pépinière de l'inclusion, qui consiste à accompagner le développement de l'employabilité de jeunes très éloignés de l'emploi. En parallèle, le TCO accompagne le développement des structures ESS du territoire afin de favoriser la création d'activités et d'emplois.	↗
Promotion de systèmes productifs locaux, écologie industrielle, économie solidaire	Plusieurs niveaux d'intervention ont été activés : Actions d'animation sur l'écologie industrielle confiée à Synergie Péi auprès des entreprises des ZA, Accompagnement des savoir faire spécifiques des entreprises sur Eco Parc, et identification d'une dizaine de pistes de synergie. Elaboration du projet de Territoire d'industrie, et avancement des projets structurants de l'Ouest Déclinaison d'un plan d'actions de développement de l'économie sociale et solidaire sur les thématiques de la mutualisation, de la structuration, du réseau et de l'animation.	↗
Exploitation et gestion des ZAE	Etude de modernisation des ZAE en cours : travail en collaboration avec les entreprises à mettre en place Gestion directe de 19 zones d'activités économiques Poursuite de la commercialisation d'ECOPARC au Port, ZA dont le cahier des charges est axé sur le développement durable à travers l'écologie industrielle Travaux en cours sur l'aménagement de l'extension de la ZA Pointe des Châteaux à ST LEU et lancement de la commercialisation en 2021	↗
Développement des Hauts	- Instruction des demandes de financement de projets de création ou de développement d'activités sur le territoire des hauts du programme Leader par la plateforme Terh Gal Ouest.	↗

B - PERSPECTIVES 2021

Actions ou projets	Axes d'amélioration
PLIE et actions d'insertion	Une évaluation du dispositif est en cours. - Accompagnement : Diminuer le nombre de personnes accompagnées pour augmenter la qualité et axer sur le développement de l'employabilité et la montée en compétence. Proposer des aides ou des ateliers spécifiques en fonction des besoins du public - Clause sociale d'insertion : développer les partenariats avec les entreprises et les accompagner sur la notion de responsabilité sociale et sociétale, créer la meilleure synergie possible entre toutes les parties prenantes du dispositif afin d'optimiser les offres d'emploi sur le territoire, poursuivre et consolider la collaboration avec les bailleurs - Développer les marchés réservés aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés ou défavorisés, établissements et service d'aide par le travail, les entreprises adaptées ainsi que les structures d'insertion par l'activité économiques (SIAE) et les entreprises de l'ESS. - ACI : accompagner le développement des structures et faciliter le dépôt des dossiers. - ESS : poursuivre le plan d'actions et développer de nouvelles pistes de travail pour les années 2020 et 2021 - Améliorer la communication sur le PLIE - Développer de nouvelles actions en cohérence avec les besoins du territoire et du public PLIE.
Maîtrise de l'énergie dans l'habitat	Créer une plateforme territoriale dédiée à la rénovation énergétique de l'habitat pour sensibiliser les ménages et structurer la filière Répondre à l'appel à projets de l'ADEME
Projets structurants pour le territoire	Parvenir à un projet d'aménagement consensuel de la zone arrière portuaire créant un impact positif sur l'organisation du territoire, la création de foncier économique pour de l'activité portuaire et logistique notamment, en partenariat étroit avec le Grand Port, les Communes concernés, et le Département Lancer la 1ère phase de réalisation du Pôle d'aménagement et de construction durable, lieu de mise en valeur du savoir-faire réunionnais en matière de bâti tropical et de fertilisation croisée. Mettre en œuvre des actions du Protocole territoire d'industrie
Transfert des Zones d'Activités Economiques (Loi NOTRE)	Extension de la ZA Bras Montvert : commercialisation finalisée de l'ensemble des ateliers / reste les 4 terrains à construire Extension de la ZA Pointe des Châteaux : réaliser l'aménagement de 40 000 m² de terrains à construire, à vocation artisanale, PME, industrie et tertiaire Gestion durable des ZA : mettre en œuvre les actions de l'étude de modernisation des za et renforcer l'animation auprès des occupants (en lien avec le CTI, la stratégie des filières, le réseautage...)
Ecologie industrielle : accompagnement à la mise en œuvre de 3 pistes de développement dans le cadre de mutualisation de services pour les entreprises (collecte des déchets, énergie, formation)	Poursuivre l'animation de la démarche au sein des ZAE du TCO Augmenter le nombre d'entreprises volontaires Développer les synergies identifiées et étendre la démarche dans les zones économiques des hauts de l'ouest.
Structurer les communautés et développer les écosystèmes de l'économie numérique	- Engager le territoire vers l'innovation numérique ; - Favoriser l'émergence de création d'activités au travers de la pré incubation et structurer l'animation partenariale du Moulin.re ; - Intégrer les acteurs du territoire à l'Archipel numérique.
Soutenir les projets des Hauts	- Poursuivre l'instruction des demandes de financement dans les hauts du programme Leader par la plateforme Terh Gal Ouest.

ACTION IV**DÉVELOPPER LES CONDITIONS D'UNE MOBILITÉ POUR TOUTES LES CITOYENNES ET CITOYENS**

Finalités de développement durable

1

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

3

Epanouissement de tous les êtres humains

4

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre les générations

A - BILAN 2020

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
Prise en compte des impacts atmosphériques dans les choix d'aménagement et d'infrastructures	- Lancement des travaux sur le pôle d'échanges Aimé Césaire (dernier trimestre 2020) - Abandon du projet IP Cœur de Ville pour recentrer l'action dans le secteur Rivière des Galets	→
Priorité à des modes de transports moins émetteurs de gaz à effets de serre	- Commande de 140 arceaux pour du stationnement vélo et pose entre le 4ème trimestre 2020 et le 1er semestre 2021	↗
Satisfaction des besoins essentiels pour tous	- Prise en compte des contraintes sanitaires liées au COVID19 - Outils dématérialisés pour les inscriptions aux transports scolaires et le paiement des abonnements	→

B - PERSPECTIVES 2021

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Renforcer / initier la pratique des modes alternatifs à l'autosolisme	- Mise en place de stationnement vélo sur le territoire - Lancement d'un service de location de Vélos à Assistance Electrique (VAE) en moyenne et longue durées
Augmenter la qualité de service du transport collectif	- Lancement d'une étude de faisabilité pour un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) - Renforcement de la desserte des mi-pentes et des Hauts
Projets d'itinéraires privilégiés pour les transports en commun	- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de 5 sections de TCSP (Route de Sacré-Cœur, Avenue Rico Carpaye, Traversée de Savannah, Avenue Raymond Vergès et Flores et Malaka) - Livraison du pôle d'échanges Aimé Césaire
Désenclaver les mi-pentes et les Hauts de l'Ouest	- Lancement d'une étude d'opportunité (Schéma directeur des téléphériques de l'Ouest) pour la réalisation de lignes de Transport par Câble (TPC)

ACTION V**ÊTRE AU PLUS PRÈS DES USAGERS POUR AMÉLIORER DURABLEMENT LE TERRITOIRE**

Finalités de développement durable

1

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

2

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

5

Dynamiques de développement /Modes de production et de consommations responsables

A - BILAN 2020

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
Gestion écologiquement rationnelle des déchets Gestion rationnelle des ressources naturelles	Sensibilisation du public (bilan à août / chiffres partiels en raison de la crise COVID) : • 10 000 usagers sensibilisés • 2425 enfants sensibilisés en établissements scolaires • 139 visiteurs sur le centre de tri Réduction des déchets : • Plus de 940 composteurs individuels distribués (à août 2020) • Formation des médiateurs et réalisation de diagnostics gaspillage alimentaire dans 4 écoles • Déploiement du tri dans les bureaux du TCO • Déploiement de la redevance spéciale pour la gestion des déchets assimilés aux déchets ménagers (déchets des professionnels et administrations)	→
Lutte contre les nuisances et les atteintes au paysage	Le projet de secteur/opérations «vide fond de cour» et lutte contre les dépôts sauvages : mutualisation et renforcement des moyens (bailleurs, TCO, Communes, etc.) sur un espace donné pour améliorer le cadre de vie et favoriser les changements de comportements (. Ces actions ont été menées sur l'ensemble du territoire des villes du Port, de Saint Paul, Saint Leu et Trois Bassins. Participation à la lutte anti-vectorielle pour les ravines des communes de La Possession, St-Paul et St-Leu Errance : maintien de l'effort d'augmentation des stérilisations avec l'appui financier de l'Etat (+23% / 2018 et 62% par rapport à 2016)	↗

B - PERSPECTIVES 2021

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Réduction des déchets	Mieux cibler les actions pour mieux communiquer, poursuite du projet L'ekol'O Développer le réemploi sur les déchèteries et via le soutien aux recycleries Essaimer les diagnostics gaspillage alimentaire dans les écoles du territoire Poursuivre le déploiement de la redevance spéciale
Service de collecte	Continuer la redéfinition de la stratégie en matière de prévention et de gestion des déchets Expérimenter des solutions d'apport volontaire (bornes enterrées) pour les Ordures Ménagères et la Collecte Sélective dans différentes typologies de lieux (habitat vertical, sur la voie publique...) Améliorer les performances de tri des emballages recyclables suite à la baisse enregistrée avec 54% de valorisation à la mi 2020 contre 66% en 2019

ACTION VI**FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE PAR LE LOGEMENT**

Finalités de développement durable

3

Epanouissement de tous les êtres humains

4

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre les générations

A - BILAN 2020

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
Satisfaction des besoins essentiels pour tous (logement, eau potable, santé, ...) Lutte contre la pauvreté et l'exclusion Participation des habitants	Maintien des garanties d'emprunts pour les bailleurs sur le logement locatif social et intermédiaire et la réhabilitation Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI)/ Guichet unique de signalement moins opérationnel en raison de la crise sanitaire Mise en œuvre du plan partenarial de la gestion de la demande et d'information des demandeurs : ouverture officielle du service et maintien du service grâce à la dématérialisation Obtention des premiers indicateurs sur la politique intercommunale des attributions	↗
Logement, urbanisme et cadre de vie Rénovation urbaine et revitalisation rurale	- Soutien au NPNRU Ariste Bolon de la Ville du Port ; - Gestion du quota réservataire de logements sociaux du TCO.	↗

B - PERSPECTIVES 2021

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Mise en œuvre du PILHI 2019-2025	- Créer et gérer le fond local mutualisé d'Amélioration de l'habitat (AH) et d'accession aidée ; - Coordonner la mise en réseau et l'action sociale du territoire ; - Coordonner les interventions en matière d'AH (PILHI et RHI) à l'échelle du territoire ; - Poursuivre les programmes partenariaux spécifiques ; - Améliorer le traitement des situations recensées, grâce à l'articulation des actions du PILHI.
Mise en œuvre du PLH3	- Prioriser et piloter la mise en œuvre du PLH 3, grâce aux moyens internes, à l'externalisation et à la mobilisation des partenaires du territoire ; - Proposer un PAFI (plan action foncier intercommunal), concerté avec les acteurs du territoire et partagé par les financeurs ; - Agir en amont des opérations d'aménagement et de construction de logements afin de garantir le respect des orientations du PLH 3 et l'adéquation de l'offre et de la demande sur le territoire.
Mise en œuvre du PPGDID et de la CIA	Activer et piloter le réseau du PPGDID sur le territoire Mettre en œuvre les actions nécessaires à la mise à disposition des informations générales, ainsi que celles spécifiques au TCO auprès du public et des demandeurs de logement social Améliorer l'outil de gestion de la demande axé sur le partage d'informations et le suivi des demandeurs (statistiques et observations) Assurer le suivi et veiller au respect des règles de la CIA Piloter les instances compétentes et les comités dédiés

ACTION VII**CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT ET AU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE**

Finalités de développement durable

3

Epanouissement de tous les êtres humains

A - BILAN 2020

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
	Soutien aux festivals du territoire Soutien à la diffusion culturelle, décentralisation de spectacles vivants de qualité vers des publics éloignés de l'offre culturelle Soutien aux artistes émergents à travers le dispositif « Békali » Renforcement du nombre d'élèves de l'école artistique intercommunale de l'Ouest (plus de 1300 élèves)	↗
Accès à des pratiques sportives/loisirs adaptés à la population	Validation du programme de construction de 25 bungalows sur le site du camping de l'Hermitage les Bains.	↗
Participation des habitants et usagers	- Réflexion sur les nouveaux services (sport sur ordonnance).	↗
	Programme d'animations ZARLOR porté par l'Office de Tourisme Intercommunal de l'Ouest	↗
	- Financement des projets culturels sur le programme Leader.	↗
Promotion de l'identité du territoire à travers la valorisation du patrimoine	Sur la base de l'ingénierie du TCO : - Elaboration d'un circuit patrimonial sur la Ville de Le Port, - Finalisation du livret sur La Salette (Saint-Leu) ; Inauguration du parcours patrimonial « Ancres et Canons » (Front de mer de Saint-Paul) ; - 1 ^{er} circuit patrimonial sur l'embouchure de la ravine Saint-Gilles et de l'apparition du Port de Plaisance (photos et cartes d'archives).	↗

B - PERSPECTIVES 2021

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Mise en place d'une offre d'enseignement artistique	Maintenir la couverture territoriale et la coordination de l'offre d'enseignement Faire valider le projet d'établissement et le projet pédagogique et artistique
Soutien à la diffusion culturelle et à la création artistique	Participer au financement des structures de diffusion culturelle Poursuivre l'opération Békali et l'élargir Veiller à la couverture territoriale (décentralisation des spectacles sur la Possession notamment)
Valorisation du patrimoine culturel	- Doter le territoire de produits/circuits culturels à vocation touristique ; - Valoriser les sites et équipements du TCO ; - S'intégrer à la démarche Odyssea : au travers du concept de route maritime historique, ainsi que d'itinéraires patrimoniaux de notre territoire ; - Elaborer un plan de valorisation patrimoniale et d'identité communautaire.
Ouverture de nouveaux sites de loisirs en espaces naturels	Mettre en œuvre la convention de gestion du Sentier littoral Saint Paul Proposer un phasage des futures tranches du SLO sur le territoire
Manifestation intercommunale sportive et ludique	- Préparer et organiser la 3 ^{ème} édition des Jeux Interco ;
Soutenir les projets des Hauts	- Poursuivre l'instruction des demandes de financement européen du programme Leader par la plateforme Terh Gal Ouest.

ACTION VIII	DISPOSER D'UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE
Finalités de développement durable	4 Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommations responsables

A - BILAN 2020

Les défis à relever	Actions ou projets	Progression
Organisation territoriale, responsabilité environnementale et sociale, politique d'achats responsables	Des projets ressources humaines structurants : - Modernisation des outils de communication et de gestion des Ressources Humaines (dématérialisation, refonte de l'évaluation, etc.) ; - Centrale d'achats et démarche achats ; - Démarche Marianne : objectif Qualité - audit blanc ; - Stratégie de Bon Achat par le biais de la signature d'une convention de Partenariat avec les associations professionnelles dont l'objectif est de favoriser le dynamisme économique des TPE PME.	
Actions visant la modification des comportements de consommation	- Dématérialisation de la chaîne comptable et financière ; - Déploiement d'un outil de consultation d'informations géographiques sur intranet ; - Dématérialisation des convocations aux instances délibérantes (i-delibRE) ; - Étude mutualisée relative à l'archivage électronique ; - Dématérialisation des inscriptions et paiements aux transports scolaires ;	

B - PERSPECTIVES 2021

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Projet d'administration générale	- Améliorer l'organisation collective au service du projet de territoire ; - Mettre en place les actions dans le cadre de la Charte de Gestion Responsable du TCO.
Service commun SIG Systèmes d'Information Géographique	- Déployer les fonctions du SIG pour obtenir un outil convivial de consultation, d'interrogation et d'impression de données géographiques sur des thématiques très diverses : aménagement, environnement, réseaux,... ; - Conforter le partenariat et la mutualisation avec l'ensemble des communes du territoire : les communes de Le Port, La Possession, de Saint-Paul, de Trois Bassins et de Saint-Leu.

A2- LES MODALITÉS D'ÉLABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION

A - BILAN 2020

Actions ou projets	Réalisations
Participation des acteurs	– Concertation avec les différentes parties prenantes (réunions de pilotage, comités techniques, réunions publiques, enquêtes publiques), plan de communication (affichage, articles et « spots » dans les médias, sur le web...), mise en place de séminaires.
Organisation du Pilotage	- Mise en place d'ateliers techniques, de modalités d'échanges avec les communes et les services de l'État, comités de pilotage multi-formats et multi-acteurs.
Transversalité	- Mise en place de réunions thématiques, planification des calendriers de coordination des politiques (Opérations d'aménagements ou de constructions, PDU, PLH, Charte rurale, Schémas des Aménagements Touristiques...).
Évaluation partagée	- Mise en chantier de l'élaboration d'indicateurs spécifiques, en lien avec les partenaires, croisement et analyse des documents.
Amélioration continue	- Après évaluation, réajustement ou modification du projet.

B - PERSPECTIVES 2021

Actions ou projets	Axes d'amélioration
Efforts en matière de démarche	– Mobilisation interne et externe, développement des sources d'informations et d'indicateurs pour la mise en place d'un plan pluriannuel d'évaluation.
Projet d'administration générale	- Adapter l'administration aux évolutions législatives.

LE TCO EXEMPLAIRE ET RESPONSABLE

Depuis 2016, le **TCO s'est engagé dans une démarche de gestion responsable et vertueuse.**

La collectivité a fait d'importants efforts avec la préoccupation du « bien dépenser » tout en améliorant la qualité des services apportés aux citoyens du territoire, notamment dans le domaine des transports.

Le mouvement des « Gilets jaunes » de novembre 2018 a mis en exergue les attentes de la population à l'égard des institutions. Les élus du TCO ont été très sensibles aux revendications de la population, particulièrement pour ce qui concerne le pouvoir d'achat, le besoin d'une plus grande transparence, ainsi que d'une meilleure participation citoyenne dans l'action et le fonctionnement des institutions publiques.

Afin de renforcer la démarche engagée depuis 2016 et de formaliser la volonté de répondre aux demandes légitimes des citoyens, avec un besoin accru de proximité et de lisibilité sur l'usage des fonds publics, le TCO a validé en 2019 un document interne : **la Charte de Gestion Responsable.**

Cette Charte vise à **refléter l'esprit et les valeurs de l'institution, à fédérer ses élus et ses équipes dans l'accomplissement de leurs missions.**

Elle constitue un **document de référence pour l'ensemble des équipes du TCO mais également vis-à-vis des citoyens et des contribuables.** Elle est un point de repère du TCO dans ses choix de gestion, dans la conduite de ses actions au quotidien, dans la bonne utilisation des deniers publics et dans la manière de servir les citoyens et les contribuables.

La charte s'articule autour des valeurs fondamentales du TCO (la solidarité et la confiance) et de quatre thématiques clés :

- **L'exemplarité dans la gestion et l'organisation ;**
- **La transparence ;**
- **La performance dans l'utilisation des ressources ;**
- **La responsabilité.**

Ces valeurs et thématiques clés fondent l'organisation du TCO et sont déclinées au travers d'un ensemble d'engagements plus concrets.

B1- BILAN DES ACTIONS CONDUITES AU TITRE DE LA GESTION DU PATRIMOINE, DU FONCTIONNEMENT ET DES ACTIVITÉS INTERNES DU TCO

THEMATIQUES	ACTIONS CONDUITES EN 2020	BILAN/EVALUATION
B.1.1. L'évolution des valeurs et des comportements individuels et collectifs dans la gestion des ressources humaines et le développement de l'emploi	- Modernisation de la gestion des RH (dématérialisation) - Poursuite du développement des compétences individuelles et collectives par le lancement de la démarche GPEEC, le lancement de la procédure d'élaboration du plan pluriannuel de formation, la signature d'un partenariat de formation professionnelle territorialisée entre le CNFPT et le TCO et la poursuite de la modernisation de la gestion des entretiens professionnels (dématérialisation) - Amélioration de la qualité de vie au travail en développant une politique de santé et sécurité au travail par la formation des agents dans le domaine de la prévention (habilitations électriques, utilisation et entretiens du petit matériel d'entretien d'espace vert ...). - Promotion de l'égalité professionnelle par le recrutement et l'intégration au sein des effectifs de travailleurs porteur de handicap - Action en faveur de l'utilisation des transports en publics pour les déplacements domicile-travail	Projet de digitalisation des fiches de paie et du dossier individuel des agents. Taux de réalisation : 20 % Harmonisation de l'ensemble des fiches de poste des agents et création des emplois types ou fiches métier. Augmentation du nombre de départ en formation grâce à un accompagnement renforcé sur les demandes individuelles et à une communication importante en interne sur les offres de formation. Développement de l'offre de formation autour de nouvelles thématiques. Compte-rendu des entretiens professionnels dématérialisés pour 97% des entretiens En 2020, 21 agents ont bénéficié d'une formation dans le cadre de la prévention, l'hygiène et la sécurité. Mise en place d'un partenariat en fin 2019 avec le centre de gestion de la Réunion pour la réalisation d'actions de sensibilisation et d'accompagnement des agents. Compte tenu du contexte sanitaire, les premiers ateliers prévus en 2020 ont été reportés en 2021. Remboursement à 50% du pass annuel de transports en commun

THEMATIQUES	ACTIONS CONDUITES EN 2019	BILAN/EVALUATION
B.1.2. L'intégration des engagements de développement durable de la collectivité à travers la commande publique	Le Code de la commande publique permet de prendre en compte les exigences environnementales dans le respect des principes généraux de la commande publique. En effet, l'article L2111-1 impose, lors de la définition des besoins, de tenir compte des préoccupations environnementales. De même, le code considère que les conditions d'exécution d'un marché ou d'un accord-cadre peuvent comporter des éléments à caractère social ou environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et progrès social. Pour le pilier environnemental Dématérialisation des échanges pour tous les marchés. Le TCO va au-delà des obligations réglementaires qui imposent la dématérialisation pour les marchés supérieurs à 25 000€. Depuis, janvier 2019, le circuit du paiement et traitement des factures sont dématérialisés L'ensemble des marchés de plus de 90 000€ intègre une clause environnementale Intégration dans certains marchés d'un critère environnemental : le marché d'acquisition des véhicules, les marchés de travaux Pour le pilier «économie» Mise en place d'une Stratégie du Bon Achat afin de faciliter l'accès de la commande publique aux petites et moyennes entreprises la mise en place de la convention Stratégie du Bon Achat a pour objectif la maximisation des retombées sur le territoire local et mettre de mettre en avant le circuit court Pour le pilier social Intégration d'une clause sociale dans les marchés et ou lancement de marchés réservés	Soit 190 marchés pour le 30 octobre 2020 Soit 56 marchés (y compris les lots) ou lot pour le 30 octobre 2020 Soit 51 marchés (y compris les lots) 30 octobre 2020 Soit 90 % des marchés attribués à une petite ou moyenne entreprise 56 marchés (y compris les lots) intègrent des clauses facilitant l'accès à la commande publique des TPE/PME (clauses sur les avances, etc...) 1 marché est concerné par ces dispositifs au 30 octobre 2020

THEMATIQUES	ACTIONS CONDUITES EN 2019	BILAN/EVALUATION
B.1.3. La gestion durable du patrimoine de la collectivité	- Installation d'éclairage public solaire sur un des parkings du port de Saint-Gilles-les Bains. - remplacement de chauffe-eaux solaires et de panneaux photovoltaïques sur une partie du parc des déchèteries - en études : mise en place d'un éclairage solaire au niveau des modernisations des ZA CAMBAIE et ZA ARTISANALE [intégrée dans la conception globale]. - Désherbage et retournement de sable écologique sur les espaces de loisirs et sportifs du littoral sud de Saint-Leu et sur le port de la Pointe des Galets. - amélioration et maintien de la performance des équipements de climatisation dans le cadre de la maintenance régulière - Programmation automatisée de l'extinction de la climatisation dans les bureaux en fin de journée. - Ajustement des contrats EDF / aux consommations réelles.	Économie financière en fonctionnement. -gain en performance des installations et diminution de la consommation électrique

B2- MODALITÉS D'ÉLABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET D'ÉVALUATION DES ACTIONS CONDUITES AU TITRE DE LA GESTION DU PATRIMOINE, DU FONCTIONNEMENT ET DES ACTIVITÉS INTERNES DU TCO AU REGARD DE LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

THEMATIQUES	ACTIONS CONDUITES EN 2019	BILAN/EVALUATION
B.2.1. Une organisation du pilotage transparente et ouverte	- Consultation des instances représentatives du personnel : • Comité technique sur toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des services • CHSCT sur toutes les questions relatives à l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'à la protection de la santé physique et mentale et la sécurité des agents au travail - Réunion de suivi de projet interne à la RH dans le cadre de projets ciblés - Présentation des projets en Commission thématique	Réunions des instances représentatives du personnel au-delà du nombre de réunion règlementairement fixé. En 2020, malgré le contexte sanitaire : - Le CT s'est réuni 4 fois (2 réunions minimum règlementaires par an) - Le CHSCT s'est réuni 3 fois (3 réunions minimum règlementaires par an)
	Depuis mars 2019 une mutualisation interne de la fonction achat a été mise en œuvre avec une organisation de l'achat centralisée au sein de la Direction de Commande Publique	
	Cette réorganisation nourrit plusieurs objectifs : - Etre plus réactif dans le traitement des demandes, dans la recherche de solutions innovantes achats, dans la démarche de maîtrise des coûts (acheter au juste prix)	Une production administrative et validation au niveau de la DCP. Cette organisation permet de garantir une qualité constante des DCE.
	- Sécuriser les contrats par le biais de la maîtrise du nouveau contexte juridique et réglementaire : Le nouveau code de la Commande Publique, la dématérialisation de la fonction achat, les contrats hors marché public (quasi-régie, coopération, mutualisation, contrats spéciaux : marchés globaux, d'expérimentation, etc.), la RGPD, les concessions, les défaillances d'entreprises, la signature électronique des marches, chorus pro). - Anticiper afin d'éviter les ruptures de service, - Partager une culture commune sur l'achat public interne et externe (SBA).	Le TCO a répondu à cette exigence en affectant 2 « sécurisateurs » de plus à cette fonction. Soit une augmentation de 100 % des effectifs. La programmation des marchés prévoit la qualification du niveau d'importance et d'urgence de chaque marché. La DCP et la direction opérationnelle deviennent co-responsables de cette problématique. En 2021, la DCP a programmé des séances de thématiques sur les marchés publics (la sous-traitance, les OS, le DGD, etc...)

THEMATIQUES	ACTIONS CONDUITES EN 2019	BILAN/EVALUATION
B.2.1. Une organisation du pilotage transparente et ouverte	Revue de projet interne du patrimoine avec les directions de projet. Démarche d'actions DD avec la Direction de l'Innovation Territoriale sur la couverture des équipements TCO en photovoltaïque	Tenue des réunions avec les directions de projet et la DCP sur des résolutions de problématiques d'exécution de marchés, et sur les travaux budgétaires.
B.2.2. La participation des services et des élus à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité	DRH : - Une élue déléguée aux affaires RH (VP RH) depuis juillet 2020 - Présentation des projets en commission thématique (commission affaires générales) - Une communication adaptée en interne et à destination des managers (articles intranet, mails d'informations aux agents/ managers)	Pas de bilan
	DTP : un élu délégué au patrimoine. Pas de participation, ni de réunions.	Pas de bilan
B.2.3. Des modes de travail transversaux dans les services et entre élus	DRH : Mise en place de réunions sur des projets spécifiques et dans le cadre des missions de conseil auprès des services et d'accompagnement des agents. Mise en œuvre de formation INTRA « Pilotage de projet » ayant pour objectif de décloisonner les approches, les pratiques, les regards.	Pas de bilan
	DTP : Revues de projet interne du patrimoine avec les directions de projet, les directions supports finances et marchés publics. Pas de réunions avec le VP. Pas de point précis sur la démarche DD.	DTP : Tenue des réunions avec les directions de projet. Pas de réunion avec le VP.
B.2.4. Un dispositif d'évaluation et un bilan évaluatif partagés des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité	DRH : Mise en place tableaux de bord, d'indicateurs d'activité et de suivi	DRH : Déploiement interne d'une plateforme d'analyse de données (QlikSense) permettant la production d'indicateurs fiables, pertinents et constants.

ANNEXE 1 : LES ENGAGEMENTS DU TCO

LES FINALITÉS POLITIQUES DU TCO	ANALYSE	Lutte contre le changement climatique & protection de l'atmosphère	Préservation de la biodiversité, protection des milieux & des ressources	Épanouissement de tous les êtres humains	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre les générations	Dynamiques de développement /Modes de production et de consommations responsables
I- Renforcer l'attractivité du territoire	Prise en compte	✓	✓			
	Impact	+	+	-	-	-
	Poids budgétaire	1,7%				
II - Participer à la création d'emplois durables par l'activité économique	Prise en compte			✓	✓	✓
	Impact	-	-	++	++	++
	Poids budgétaire				3,4%	0%
III - Développer les conditions d'une mobilité pour tous	Prise en compte	✓	✓		✓	
	Impact	+	+	-	++	-
	Poids budgétaire	0%	0%		28,4%	
IV - Etre au plus près des usagers pour améliorer durablement le territoire	Prise en compte	✓	✓			-
	Impact	++	++	-	-	++
	Poids budgétaire	0%	30,3%			
V - Favoriser la mixité sociale par le logement	Prise en compte	✓		✓	✓	
	Impact	+	-	++	++	-
	Poids budgétaire			0,04%		
VI - Contribuer à l'épanouissement et au rayonnement du territoire	Prise en compte			✓	✓	
	Impact	-	-	++	++	-
	Poids budgétaire			4,32%	0%	
VII - Disposer d'une administration performante	Prise en compte					✓
	Impact	-	-	-	-	++
	Poids budgétaire					31,8%

Envoyé en préfecture le 07/12/2020

Reçu en préfecture le 07/12/2020

Affiché le

SLO

ID : 974-249740101-20201207-2020_122_CC_1-DE

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU **TERRITOIRE**
DE LA **CÔTE OUEST**